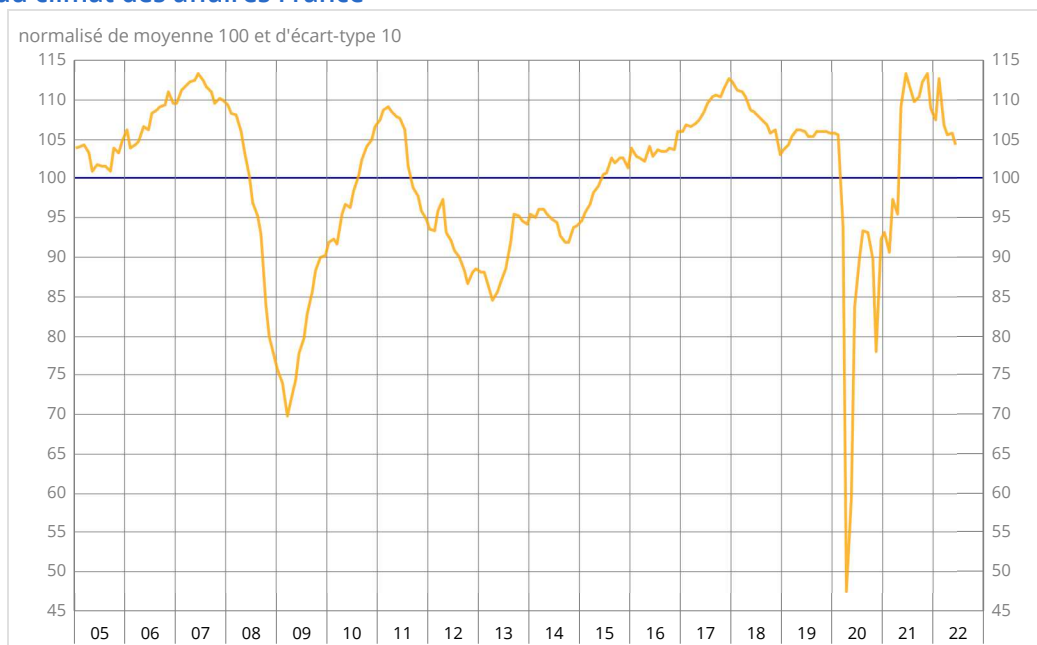


En juin 2022, le climat des affaires en France s'assombrit un peu

En juin 2022, le climat des affaires en France s'assombrit quelque peu. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd deux points. À 104, il reste au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation du climat des affaires résulte notamment du recul des soldes d'opinion prospectifs dans les services et dans le commerce de détail.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le commerce de détail, l'indicateur de climat des affaires se replie en juin, notamment sous l'effet de la dégradation des perspectives d'emploi et d'activité du secteur.

Dans les services, le climat des affaires est légèrement moins favorable qu'en mai, pénalisé par le recul des soldes prospectifs d'activité.

À l'inverse, dans le bâtiment, l'indicateur synthétique de climat des affaires augmente très légèrement. Ce rebond est toutefois le résultat d'évolutions contrastées, les chefs d'entreprise du secteur étant moins optimistes sur leurs perspectives malgré une activité récente jugée plus favorablement.

Enfin, le climat des affaires s'améliore un peu dans l'industrie, porté par les soldes sur la production, tant passée que prévue.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

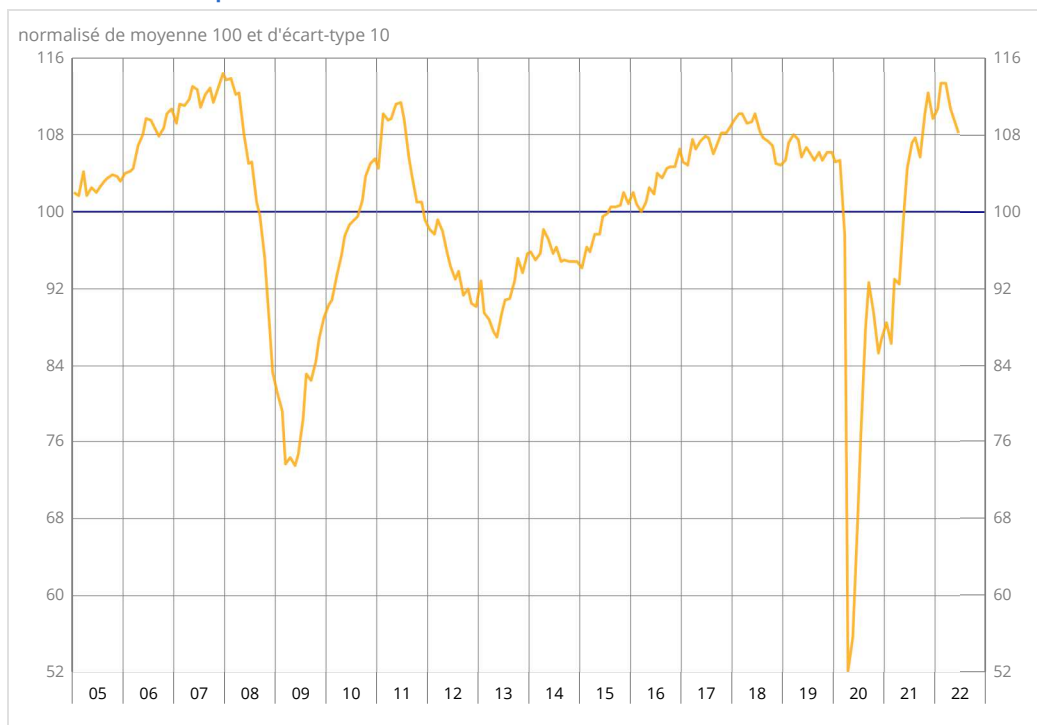
	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22
Indicateurs du climat des affaires					
France	113	107	106	106	104
Industrie	112	107	108	106	108
Bâtiment	113	114	116	114	115
Services	112	109	108	109	108
Commerce de détail	107	99	93	98	95
Commerce de gros		105		101	
Emploi	113	113	111	110	108

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi se détériore de nouveau

Le climat de l'emploi se dégrade de nouveau en juin 2022, pour le troisième mois consécutif. L'indicateur synthétique perd deux points et atteint 108, restant nettement au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation résulte principalement du recul des soldes d'opinion relatifs à l'évolution prévue des effectifs dans les services (hors agences d'intérim), dans les agences d'intérim et dans le commerce de détail.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Les indicateurs synthétiques de climat des affaires en France et de climat de l'emploi de mai 2022 ne sont pas révisés.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 mai et le 20 juin 2022.

Prochaine publication : le 21 juillet 2022 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475